

**ARRÊTÉ du 19 mai 2011**  
**fixant les règles d'organisation générale, la nature et le programme des épreuves des**  
**concours spéciaux pour le recrutement de contrôleurs des finances publiques de 2ème classe**  
**affectés au traitement de l'information en qualité de programmeur.**

**PROGRAMME DE L'ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ N° 2 DES CONCOURS EXTERNE**  
**ET INTERNE, ET DE L'ÉPREUVE D'ADMISSION N° 2 DU CONCOURS EXTERNE DE**  
**CONTRÔLEUR PROGRAMMEUR DES FINANCES PUBLIQUES**

1) Techniques de programmation

- Algorithmique: les structures de contrôles, boucles, fonctions, tris
- Pseudo-codes
- Connaissances approfondies d'un langage évolué
- Compétences en matière de construction de pages Web

2) Systèmes d'exploitation et gestion des données

- Notions générales sur les systèmes d'exploitation
  - Gestion des fichiers
  - Gestion des processus
  - Gestion de la mémoire
- Bases de données
  - Tables : notion de tuple, clés primaires et étrangères
  - Interrogation par requêtes SQL

3) Matériel et réseau

- Stockage de l'information : disque, flash
- Architecture matérielle des ordinateurs
  - Principaux composants : processeurs, bus, mémoires
  - Périphériques
- Câblages, commutateurs, routeurs
- Ethernet
- TCP/IP : savoir effectuer l'adressage réseau d'une plate-forme
- Principaux protocoles : réseau, Web

4) Notions générales sur le droit de l'informatique

- Protection des données individuelles
- Usage de la messagerie
- Rôle de la CNIL
- Protection des logiciels : licences